



COMPTE RENDU - ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Hall gymnase René GUERRAZ

SAINT ALBAN LEYSSE

En préambule de notre AG Monsieur le Maire nous a donné des informations sur le futur équipement sportif qui pourrait être opérationnel fin 1^{er} trimestre 2025. Cet équipement serait destiné aux arts martiaux entre autre et « coté plancher » pour la danse, la GV...etc...Nous remercions Monsieur la Maire pour ces informations.

Bonjour à toutes et à tous,

Marie-Thérèse présidente de l'association déclare l'Assemblée Générale ouverte, le nombre total des membres présents ou représentés 56 étant supérieur au 39 requis par le quorum (115 adhérents inscrits/3).

Elle souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du comité directeur, aux adhérents, aux animatrices et excuse notre animateur.

Elle remercie La mairie de SAINT ALBAN LEYSSE représentée par Christian CLEMENTI

Présentation de l'équipe qui fait vivre l'association

- Gilles trésorier - Véronique secrétaire - Michèle secrétaire adjointe - Laurence membre - Geneviève membre
- Marie-Thérèse Présidente

Approbation du Compte Rendu de la dernière Assemblée Générale

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25/08/2022 a été envoyé aux adhérents en même temps que la convocation de la présente Assemblée Générale. **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité**

Rapport moral 2022/2023 par la présidente

« Comme le prévoit nos statuts, chaque année nous devons nous retrouver en Assemblée générale pour rendre compte et vous informer du fonctionnement de notre association. C'est également une occasion de rencontres et d'échanges avec les membres du bureau, les animatrices, animateur et bien sûr entre adhérents.

Tout d'abord je tiens à dire

Merci à vous, toute l'équipe !

qui a du pallier à mon absence pour raison médicale.

Nous nous sommes mobilisés:

- en participant au forum des associations pour faire connaître l'activité de notre association,
- en cherchant des animatrices animateurs pour assurer la continuité des cours liés à des problèmes ponctuels,
- Parallèlement aux cours l'équipe a assuré le fonctionnement nécessaire à la vie de l'association (réunions, échanges avec les animatrices, l'animateur, préparation de l'AG, relations avec la mairie, le CODEP...)

Merci à vous les adhérentes et adhérents d'être fidèles, dynamiques et enthousiastes !

Vous avez été nombreuses et nombreux au rendez-vous de chaque cours ainsi qu'à la soirée « bugnes party » pour un moment convivial.

Merci à nos animatrices et notre animateur!

qui contribuent à la vitalité de l'association grâce à leur dynamisme, bonne humeur et par leurs formations apportent toujours des nouveautés dans le sport santé : une pratique pour le bien-être de tous.

Merci au CODEP !

qui est un soutien précieux pour notre équipe grâce au travail des salariés (en particulier Bruno Ambier, le comptable et Anne Avogadri, la secrétaire que nous sollicitons) et de l'équipe dirigeante. L'Assemblée générale du CODEP et les réunions qui sont proposées permettent l'échange avec les autres clubs EPGV, des formations sont mises à notre disposition. Avec tout cela notre association ne se sent pas seule.

Merci à la mairie de Saint Alban Leysse !

qui met à disposition gratuitement les gymnases, la salle des fêtes, la salle du Champiteau pour nos activités de GV, des salles également pour notre AG et réunions de bureau et qui nous permet d'utiliser la photocopieuse pour les besoins de l'association. Elle est également partie prenante de notre fonctionnement par l'octroi d'une subvention (550,00€ pour cette saison).

Je souhaiterais aussi insister particulièrement sur l'importance du bénévolat. D'une manière générale, il est constaté un déficit dans le monde associatif de dirigeants qui met en danger l'existence des structures fort appréciées de tous mais souvent utilisées en mode «consommateur».

Compte tenu du nombre d'adhérents il semble que notre association donne satisfaction. Je pense que vous êtes toutes et tous ici convaincus de l'importance de la pratique d'une activité physique tant sur le plan de la santé que du bien être.

Vous avez fait le choix de la pratique d'une activité physique (Gym et MN) en association où nous partageons un bon état d'esprit, de la bonne humeur et de la convivialité. Cet équilibre est fragile et si l'on souhaite que l'esprit associatif se maintienne, il est primordial que des adhérents s'investissent car nous nous sentons bien seuls lorsque s'approchent les échéances de fin de mandat et qu'aucun candidat ne se manifeste.

Pour ma part, je terminerai mon mandat de présidente à la fin de la saison 2023/2024.

Nous avons tout de même passé cette saison assez sereinement. Nous espérons fortement qu'il en sera de même pour la saison qui a commencé». **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

Rapport d'activité

- Les activités

La Gymnastique Volontaire c'est une offre variée pour tous les âges du lundi 12 septembre 2022 au vendredi 23 juin 2023 (les cours ayant été prolongés d'une semaine).

1 cours d'une heure chaque jour de la semaine, soit :

- 29h de cours pour le lundi
- 33h de cours pour le mardi
- 33h de cours pour le mercredi
- 32h de cours pour le jeudi
- 32h de cours pour le vendredi

Pour un total de 159 heures de cours pour la saison 2022/2023

**3 animatrices,
1 animateur tous salariés**
**SOPHIE
SYLVIE,
MURIEL,
ANTHONY**
Sympathiques et dynamiques

La Marche Nordique c'est 26 séances soit sur la saison un total de 52 heures, les séances de MN durent 2 heures



126 ADHERENTS GV ET MN



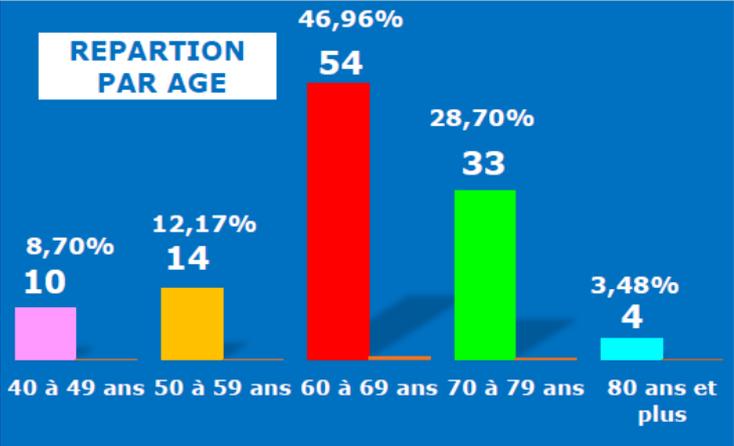
115 LICENCIES

11 ADHERENTS qui pratiquent GV + MN



La plus jeune 40 ans

La plus résistante 82 ans



ST ALBAN LEYSSE	79
CANTON ST ALBAN LEYSSE	18
HORS CANTON	18

REPARTITION PAR ACTIVITE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

103 ADHERENTS



95 FEMMES

8 HOMMES

MARCHE NORDIQUE

23 ADHERENTS

22 FEMMES

1 HOMME

EVOLUTION DES EFFECTIFS

2020/2021 EFFET COVID



- La vie de l'association

Corinne animatrice du cours du mardi soir, a été en congé maternité puis congé parental, nous a fait part de sa démission. Corinne me charge de dire à toutes celles et ceux qui l'on connue qu'elle a aimé l'association, ses adhérents et le cadre dans lequel les cours sont dispensés (Gymnase René GUERRAZ) mais qu'elle ne serait pas en mesure d'assurer sereinement les cours entre le boulot, et surtout la vie de famille avec un petit bonhomme à s'occuper et qui fait sa première rentrée scolaire. Elle vous transmet toute son amitié. Nous souhaitons à Corinne plein de bonnes choses dans sa nouvelle vie.

De ce fait, comme cette saison nous avons accueilli Anthony et avec son accord nous l'avons confirmé dans son poste d'animateur en CDI (Contrat à Durée Indéterminée) à compter du 12 septembre 2023.

- Nous avons dû pour raison médicale chercher des animatrices, animateurs : Candice pour un remplacement mi-octobre début novembre 2022 et Laurine pour la rentrée de la saison 2023/2024 (Remplacement jusqu'au 21 novembre 2023).

- Nous sommes intervenus auprès de la mairie pour obtenir des salles plus adaptées à notre activité GV compte tenu du nombre de participants (au lieu des salles de l'ancienne école de Leysse pas adaptée à notre activité, notre activité se déroule à la salle des fêtes ou à la salle du champiteau pour le cours du vendredi ou bien le hall de gymnase René GUERRAZ lorsque nous n'avons pas de salles disponibles).

- Ce fut le parcours du combattant pour obtenir 1 clé pour chacune de nos animatrices intervenant dans la salle des fêtes. Il fallait « jongler » pour passer les clés d'une animatrice à l'autre. Fin de l'épisode clés depuis lundi 9 octobre 2023.

- Le moment convivial « bugne Party » pour mardi gras a été apprécié par tous les participants.

Le bilan des activités est approuvé à l'unanimité

Bilan financier 2022/2023

Gilles notre trésorier présente le bilan financier

COMPTE D'EXPLOITATION

Nature	Exercice 2022 / 2023 au 11/09/2023			
	Recettes	Dépenses	Recettes N-1	Dépenses N-1
Cotisations adhérents	12 701,00		9 866,75	
Produits financiers (intérêts livret A)	81,05		25,39	
Remboursement chômage partiel + maladie				
Subvention communale	550,00		450,00	
Report année exercice 2021/2022 (pour fond de roulement)	1 620,76			
Licences et cotisations CODEP/FEPGV		3 157,25		2 673,00
Salaires nets versés aux animateur / animatrices		6 067,23		5 868,55
Cotisations URSSAF		2 988,00		2 121,00
Formation		77,08		-
Frais divers :				
Gestion (dont frais de virement)		7,99		8,93
Visites médicales				-
Pot assemblée générale		184,56		-
Site Internet		55,77		91,43
Achat matériel				19,20
Divers (cartes cadeaux animateur / animatrices)		200,00		250,00
Remboursement adhérent par chèque (compensation COVID)				50,00
Provision remboursements par chèque aux adhérents COVID (25€/ adhérent)			175,00	
Provision remboursements adhérents sur cotisation 2021/2022			475,00	
Provision dette COVID URSSAF exercice 2019/2020/2021			1 065,00	800,00
Total exercice	14 952,81	12 737,88	12 057,75	11 873,58
Solde exercice	594,17		184	
Résultat exercice 2022/2023	594,17			
Solde compte courant à date	2 214,93		Solde livret A à date	5 282,27

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

Il apparait un solde créditeur de 594,17€

Le comité directeur avait décidé une augmentation du salaire des animatrices au 1^{er} septembre 2022 et 1^{er} janvier 2023 compte tenu de l'inflation. Par ailleurs leur formation et leur implication ont fait évoluer les séances de GV. La mairie de St Alban Leysse est remerciée pour la subvention de 550,00€ attribuée (augmentation de 100,00€ par rapport à la saison précédente).

Gilles précise que pour pérenniser la trésorerie il est souhaitable, du fait de la rémunération de salariés, de disposer d'une année de trésorerie d'avance. Cette précaution permet de faire face aux différents problèmes que nous pourrions rencontrer. Comme vous le constatez ce n'est pas encore le cas actuellement.

Perspectives pour la saison 2023/2024

La saison 2023/2024 a débuté le lundi 11 septembre 2023 et se terminera le vendredi 21 juin 2024.

Il n'y a pas de modification d'horaire pour les cours.

Le cours du lundi AM pour la période novembre et décembre 2023 aura lieu dans le hall du gymnase René GUERRAZ la salle des fêtes étant occupé par le judo pour des stages de découverte pour les enfants de l'école de la Salette.

Embauche en CDI d'Anthony animateur pour assurer le cours du mardi de 18h30 à 19h30.

Renouvellement d'un moment convivial en cours de saison.

- Cotisations

Pour la saison 2023/2024 le comité directeur a décidé l'augmentation des cotisations (+4,00€).

- Pour la **GV 109€** pour les plus de 30 ans, **76€** pour les moins de 30 ans, **196€** pour le tarif couple.

- Pour la Marche Nordique **112€**

- Pour une adhésion Marche Nordique + GV **193,00€**

Pourquoi cette augmentation :

- Pour tenir compte de la conjoncture économique inflationniste nous augmenterons le salaire de nos animatrices et de notre animateur au 1^{er} janvier 2024.

Gilles présente le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 établi sur une base de 95 adhérents GV et 23 adhérents MN.

COMPTE PREVISIONNEL

Compte prévisionnel		
Exercice 2023/2024		
Nb adhérents MN		
23,00		
Nb adhérents GV		
95,00		
Nature	Recettes	Dépenses
Cotisations adhérents	12931,00	
Produits financiers	28,90	
Subvention communale	450,00	
Licences et cotisations CODEP/FEPCGV		3 304,00
Salaires nets à verser aux animateur/animatrices (avec augmentation de 5%)		6 370,35
Provision arrêt maladie		478,00
Cotisations URSSAF		2 310,00
Formation		80,00
Frais divers :		
Gestion (dont frais de virement)		12,00
Visites médicales		152,00
Pot assemblée générale		200,00
Buque partie		120,00
Site Internet		60,00
Achat matériel		124,00
Divers (cadeaux animateur/animatrices)		200,00
Total exercice	13410	13410
Solde	0	

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Cotisations saison 2024/2025

Nous vous proposons que l'Assemblée générale donne pouvoir au Comité Directeur de décider du montant des cotisations 2024/2025 en fonction des conditions économiques et de l'évolution de l'association. **Proposition adoptée à l'unanimité**

Candidature au comité directeur

Nous avons fait appel à candidature au comité directeur lors de l'envoi de la convocation.

A l'ouverture de l'Assemblée générale aucun volontaire n'a fait acte de candidature.

Sans une équipe pour gérer l'association aucune activité n'est possible.

Notre association, pour sa part administrative, fonctionne sur le bénévolat. Sans votre implication, elle ne peut exister. Si nous voulons continuer à pratiquer nos activités de GV et Marche Nordique à Saint Alban Leysse il est nécessaire de renforcer l'équipe dirigeante.

D'après les statuts, le comité directeur doit être composé de 6 à 12 membres. Actuellement nous sommes 6, le minimum... Nous avons impérativement besoin de bonnes volontés, nous devons avoir entre autre un vérificateur des comptes, un trésorier adjoint et des membres. Pour l'avenir de l'association c'est un appel pressant à candidatures que nous lançons.

Je pose donc la question à l'Assemblée. Y a-t-il des candidates, des candidats?

Deux adhérentes se déclarent candidates.

- **Hélène BANIDES**

- **Jocelyne CUCCIA**

Ainsi que - **Roselyne DACIER** qui s'est déclarée candidate à la fin de l'AG pour seconder le trésorier.

Nous les remercions de venir amener un souffle nouveau dans l'équipe.

Si des personnes souhaitent rejoindre l'équipe en cours d'année le Comité Directeur pourra les coopter et leur candidature sera soumise à la prochaine Assemblée générale.

Quelques infos

- l'importance de régulariser rapidement les inscriptions (afin d'être assuré au plus tôt), de donner un dossier complet et écrit lisiblement comprenant notamment une enveloppe timbrée lorsqu'il n'y a pas d'adresse mail. A compter du 1er septembre 2022, tous les licenciés doivent remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois. Le questionnaire de santé est à compléter par les nouveaux licenciés et par ceux qui renouvellent leur licence.

Nous attirons votre attention sur l'importance d'être sincère en remplissant ce questionnaire car il engage, d'abord en termes de santé, mais également d'assurance.

- Pour ce qui concerne les cours d'essais il faut considérer que ceux-ci le sont pour des nouveaux adhérents ou lorsqu'il y a une nouveauté (exemple dans le cas de changement dans l'animation ou si un nouveau cours est proposé)

- Venir avec son matériel personnel (tapis...)

Vos Questions, remarques...

L'ensemble des adhérentes et adhérents nous font part de leur satisfaction de notre association, de ses animatrices et animateur et des cours de GV ainsi que de la Marche Nordique. Nous les en remercions!

Conclusion

Nous nous adapterons si besoin aux nouvelles directives de santé pour pouvoir continuer à pratiquer sereinement nos activités!

Marie-Thérèse LAFONT remercie à nouveau l'ensemble des personnes présentes.

Remerciements également à Michèle pour l'excellent diaporama qui a agrémenté notre assemblée générale.

Elle clos l'assemblée générale et invite à rejoindre le buffet préparé avec les talents de chacune et chacun.

Elle souhaite une bonne fin de soirée à toutes et tous.

Saint Alban Laysse le 20 octobre 2023

Marie-Thérèse LAFONT
Présidente

